

Communiqué – Les résultats de la conférence annuelle de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Paris le 24 mai 2016

« La frontière : une ressource pour les habitants des territoires frontaliers »

31 mai 2016

La conférence annuelle de la MOT a réuni 150 personnes le 24 mai 2016 au Musée national de l'histoire de l'immigration, autour de l'exposition actuellement à l'affiche au Musée : « Frontières ».

Avec 2 millions de travailleurs frontaliers en Europe, et près de 400 000 sur les frontières françaises, la libre circulation, objectif majeur de l'union européenne, est une réalité quotidienne dans les territoires frontaliers. Cependant, le rétablissement de nombreux contrôles aux frontières pose des difficultés dans ces territoires où la frontière est vécue et traversée au quotidien.

Hélène Orain, directrice générale de l'Établissement public du Palais de la Porte Dorée, a posé l'enjeu du débat en ouverture de la conférence : « **L'utopie d'un monde sans frontières, qui a trouvé son apogée à la chute du mur de Berlin s'est fracassée sur une autre réalité, économique, migratoire, humaine, qui menace aujourd'hui l'Espace Schengen.** Notre force est d'être un pays d'immigration et de diversité. Les territoires transfrontaliers sont le lieu d'où il faut s'inspirer pour accepter ces mouvements et ces nouvelles formes de mobilité en Europe. Nous devons travailler ensemble pour aller dans ce sens ».

Le président de la MOT, Michel Delebarre a ensuite ouvert le débat sur cette question : « Comment concilier le besoin d'une frontière ouverte pour les habitants des régions frontalières, avec la nécessité du renforcement des contrôles ? ».

La première table ronde a permis d'illustrer, par des témoignages concrets, ce vécu de la frontière comme une « ressource », qui peut être fragile et facilement « mise à mal » :

À la frontière franco-suisse, le Forum transfrontalier de l'Arc jurassien favorise les rencontres citoyennes de part et d'autre et crée le débat sur le vécu de la frontière au sein même de la société civile. Ces actions permettent de lutter contre un sentiment de crispation anti frontalier qui ne cesse malheureusement de s'amplifier sur le territoire.

Sur la frontière franco-belge, dans le domaine économique, l'expérience de l'entreprise « KPMG - Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai », qui propose des services d'audit et de conseils aux entreprises sur toute difficulté frontalière¹, est venue illustrer la réalité d'un marché économique transfrontalier, auquel les entreprises doivent s'adapter, trouver des solutions « ad hoc », mais où elles peuvent aussi, une fois la confiance instaurée, amplifier leur développement.

Joël Giraud, député des Hautes-Alpes, maire de L'Argentière-la-Bessée, vice-président de MOT, a pour sa part donné l'exemple d'un territoire de montagne très intégré à cheval sur **la frontière franco-italienne** autour de Briançon et Montgenèvre, sur lequel l'instauration de contrôles systématiques a engendré des temps de parcours journaliers multipliés par 3 ou 4, occasionnant l'exaspération de la population. Il a également soulevé une conséquence induite par la *Loi renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et*

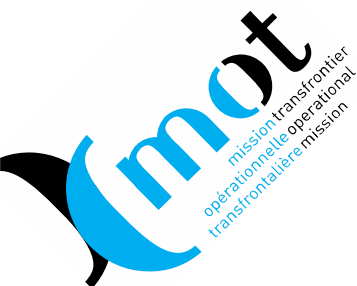
¹ D'ordre juridique, commercial, fiscal, etc. (exemple du détachement de personnels de part et d'autre de la frontière).



Contact MOT :

Domitille Ayral
Responsable de la
Communication
+33 1 55 80 56 86
domitille.ayral@mot.asso.fr

Plus d'infos. le programme de la conférence



31 mai 2016

*leur financement*², qui prévoit le rétablissement d'une autorisation de sortie du territoire pour tous les mineurs : « les conséquences seront dramatiques sur ce territoire où de nombreux mineurs, notamment élèves et lycéens, franchissent chaque jour la frontière pour leur scolarité ». Même si la nécessité des contrôles a été affirmée, les conséquences sur les bassins de vie locaux sont à prendre en compte.

Entre le Danemark et la Suède, le pont de l'Øresund permet une liaison très rapide entre les deux pays, générant d'importants flux frontaliers (50 000 passages par jour). Or le rétablissement de contrôles frontaliers systématiques depuis janvier 2016 a eu des conséquences très perturbantes avec un doublement des temps de parcours. Sur le long terme, une décroissance des flux, déjà constatée depuis l'instauration des contrôles, risquerait de remettre en cause l'intégration du territoire et aurait des effets très négatifs en matière de repli sur soi des populations.

La seconde table ronde a porté sur le rôle des politiques régionales, nationales et européennes :

Edouard Jacque, conseiller régional de **la Région Grand Est**, délégué aux travailleurs frontaliers, a rappelé que 20 à 25% des habitants de sa région sont impactés par les questions frontalières. Il a souligné l'exaspération d'une partie de la population qui se sent délaissée face aux problèmes frontaliers du quotidien, souvent liés aux questions de mobilité. Il a souligné l'urgence pour les collectivités et les pouvoirs publics de répondre à cette exaspération montante et a rappelé que l'une des premières missions de la plus « transfrontalière » des régions de France est de rendre possible « le rapprochement entre les populations ».

Le témoignage du SGAR³ Midi Pyrénées Languedoc Roussillon a quant à lui illustré la possibilité d'une excellente coordination des services de l'État sur les sujets transfrontaliers sur **la frontière franco-espagnole**.

Celui de **la frontière germano-néerlandaise** a donné l'exemple d'une frontière ouverte où le degré d'intégration très élevé semble aller de pair avec un sentiment de sécurité et de confiance partagé au sein de la population.

Selon Anne-Laure Amilhat Szary, professeure à l'Université Grenoble Alpes, qui a co-animé les deux tables rondes : « plus on coopère, plus les régions frontalières sont sûres ». « **La question principale est de savoir comment activer les « ressources » inhérentes et propres à chaque frontière, afin de viser un équilibre positif entre un « effet barrière » et une « nécessaire ouverture** ». Dans ce contexte, « **le rôle des autorités publiques est avant tout de s'assurer que la frontière ne devienne pas un lieu générant des inégalités** ».

Jiri Buriánek, secrétaire général du Comité des Régions, a souligné que la coopération transfrontalière est aujourd'hui à un point clef de son histoire. Outre l'actualité qui met le thème de la frontière sur le devant de la scène, les avancées européennes pour développer la coopération sont très importantes. Il a rappelé les

² Loi adoptée définitivement le 25 mai 2016.

³ Secrétariat Général aux Affaires Régionales.

Communiqué – Les résultats de la conférence annuelle de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Paris le 24 mai 2016

« La frontière : une ressource pour les habitants des territoires frontaliers »

31 mai 2016

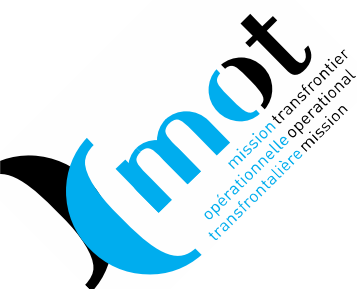
travaux des présidences de l'Union européenne comme celle du Luxembourg qui a proposé la création d'un nouvel instrument juridique⁴, la mise en place d'un groupe inter étatique au niveau du Conseil de l'UE sur la coopération transfrontalière⁵, ou encore les travaux de la Commission COTER du Comité des Régions qui s'est donné comme objectif d'analyser de façon systématique les impacts des législations européennes sur la coopération transfrontalière, travail qui a démarré sur deux thèmes majeurs : les transports et les investissements transfrontaliers.

En conclusion de la conférence, **Marc Abadie, directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, a souligné l'engagement de son groupe pour soutenir la coopération** : « nous avons travaillé avec la MOT afin de recenser les projets transfrontaliers prioritaires qui pourraient mobiliser des investissements de la part de la Caisse des Dépôts ». Il a rappelé la nécessité de « parler aux citoyens » par des réalisations concrètes, afin de re-légitimer l'Europe.

Marie-Caroline Bonnet-Galzy, commissaire générale à l'Égalité des territoires (CGET) a confirmé cet engagement national : « le risque de creusements des inégalités sur nos frontières est réel. Il est indispensable de créer des communautés d'intérêt et de construire l'Europe sur nos territoires frontaliers. L'analyse des dynamiques transfrontalières et l'observation pour mener des politiques adaptées sont essentielles. Le CGET s'y emploie, et continuera de s'y employer, et nous comptons sur la MOT pour nous y aider ! ».

Walter Deffaa, directeur général de la Politique régionale et urbaine de la Commission européenne, a confirmé la haute prise en compte des enjeux transfrontaliers au niveau européen, rappelant les premiers résultats de Cross-border Review, lancée à l'automne afin d'analyser les obstacles à la coopération⁶. Il a également souligné : « La porosité des frontières est aujourd'hui mise à mal, or elle est essentielle pour les 150 millions d'hommes et de femmes qui vivent dans nos régions frontalières, car elle touche à la mobilité ».

Et de conclure par ce vœu : « **J'espère que ces régions démontreront que ce n'est ni le repli, ni le cloisonnement qui sont l'avenir de l'Europe, mais que c'est bien cette coopération renforcée qui est notre futur à tous.** » Un bel enjeu pour les régions transfrontalières que la MOT continuera de représenter et de promouvoir!



⁴ Pour faciliter la coopération et l'expérimentation sur chaque frontière. Plus d'infos sur les travaux de la présidence luxembourgeoise : [cliquez ici](#).

⁵ Groupe en cours de constitution pour lequel la MOT tiendra le rôle de secrétariat.

⁶ Plus d'informations sur la Cross-border Review et ses premiers résultats : [cliquez ici](#).